

29 Juillet 2021 – 18h45

Communiqué de presse

Information financière au 30 juin 2021 et point sur la restructuration de la dette de Recylex S.A.

Le groupe Recylex (Euronext Paris : FR0000120388 - RX) publie aujourd'hui son information financière au 30 juin 2021.

Suite à la perte de contrôle définitive¹ et la déconsolidation des entités qui constituaient l'ancien sous-groupe allemand² en mai 2020, le groupe Recylex, dans sa nouvelle configuration, est maintenant réduit aux activités suivantes :

- Segment Plomb : activité de recyclage de batteries au plomb-acide usagées de Recylex S.A. (usines de Villefranche-sur-Saône et Escaudoevres),
- Segment Plastique : activité de recyclage des déchets en polypropylène de C2P S.A.S.,
- Autres activités : activité de holding de Recylex S.A., y compris la mise en équivalence de la participation de 50% dans Recytech S.A.

Le chiffre d'affaires consolidé publié au 30 juin 2021 se limite aux activités du Groupe Recylex dans sa nouvelle configuration, alors que le chiffre d'affaires consolidé publié au 30 juin 2020 incluait celui des entités de l'ancien sous-groupe allemand jusqu'à la date de leur déconsolidation. Afin de permettre une comparaison avec l'information financière au 30 juin 2021, le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2020 est également présenté à périmètre comparable, à savoir en excluant l'activité des entités de l'ancien sous-groupe allemand du chiffre d'affaires consolidé.

En millions d'euros	Au 30 juin 2021	Au 30 juin 2020	Périmètre comparable au 30 juin 2020	Variation à données publiées (%)	Variation à données comparables (%)
Plomb	36,8	72,1	21,8	-49%	69%
Zinc	0,0	20,6	0,0	-100%	n/a
Métaux Spéciaux	0,0	5,5	0,0	-100%	n/a
Plastique	5,1	3,8	3,8	36%	36%
Autres activités	0,1	-	0,6	n/a	n/a
Total	42,1*	102,0	26,3*	-59%	60%

Données IFRS, chiffres non audités.

n/a : non applicable

*Effet d'arrondi.

Contact Presse / Investisseurs : T +33 (0)1 58 47 29 91 | E info@recylex.eu

Recylex S.A. | Siège social : 6 place de la Madeleine | 75 008 Paris | France
Siège administratif : 79 rue Jean-Jacques Rousseau | 92 158 Suresnes Cedex | France

RX
LISTED
EURONEXT

1. Évolution du cours du plomb au 30 juin 2021 (en euros)

En euros par tonne	Moyenne du premier semestre 2021	Moyenne du premier semestre 2020	Variation (%)
Cours du plomb €/t	1 719	1 598	+8%
Parité €//\$	1,2052	1,1022	+10%

Source : London Metal Exchange.

La moyenne du cours du plomb sur le premier semestre 2021 s'établit à 1 719 euros, en hausse de +8% par rapport à la moyenne observée sur le premier semestre 2020.

Exprimée en dollars, la moyenne du cours du plomb sur le premier semestre 2021 s'est élevée à 2 072 dollars, en hausse de +18% par rapport à la moyenne du premier semestre 2020. En parallèle, le taux de change euro/dollar a également augmenté sur la période (+10% par rapport au premier semestre 2020) atténuant la hausse du cours du plomb exprimé en euros pour s'établir à hauteur de +8%.

La parité moyenne €//\$ au 30 juin 2021 s'établit à 1,20 \$/€ en forte hausse par rapport à la parité moyenne observée lors du premier semestre 2020 (1,10 \$/€).

2. Analyse du chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2021 par rapport au 30 juin 2020

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2021 s'est élevé à 42,1 millions d'euros.

2.1 Segment Plomb

Le segment Plomb a représenté 87% du chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2021, et regroupe le chiffre d'affaires des activités des deux usines de recyclage de batteries plomb-acide usagées de Recylex S.A.

Son chiffre d'affaires a atteint 36,8 millions d'euros au 30 juin 2021, en forte hausse par rapport au chiffre d'affaires à périmètre comparable de la même période en 2020 (+69%).

Au cours du premier semestre 2021, Recylex S.A. a recyclé environ 41 600 tonnes de batteries au plomb-acide usagées, un volume en forte hausse par rapport à la même période de 2020 (+55%), qui s'explique principalement par :

- Un premier semestre 2020 fortement impacté par les effets de la crise sanitaire de SARS-CoV-2

qui avaient conduit Weser-Metall GmbH et les sites de recyclage de batteries à mettre à l'arrêt leurs activités³, ce qui a lourdement pesé sur le volume de batteries au plomb-acide usagées recyclées par Recylex S.A. ;

- Une activité soutenue durant le deuxième trimestre 2021 avec des volumes de matières secondaires vendus supérieurs à ceux observés sur le premier trimestre 2021. Ainsi, le chiffre d'affaires du segment Plomb sur le deuxième trimestre 2021 s'est élevé à 22,4 millions d'euros comparé au chiffre d'affaires du premier trimestre 2021 d'un montant de 14,4 millions d'euros.

Par ailleurs, la hausse du cours du plomb sur le premier semestre 2021 est venue compléter la croissance du chiffre d'affaires liée aux volumes recyclés et vendus.

Recylex S.A. continue de livrer des matières à Weser-Metall GmbH, société dont la procédure d'insolvabilité est toujours en cours. Le système de prépaiement en place depuis mai 2020 a été modifié courant juin 2021 par Weser-Metall GmbH, les règlements étant maintenant effectués par cette dernière lors du chargement des matières sur les sites de production de Villefranche et Escaudoevres.

Au 30 juin 2021, les ventes à Weser-Metall GmbH représentent 94% du chiffre d'affaires du segment Plomb. Malgré les efforts entrepris ces deux dernières années, Recylex S.A. n'a pas réussi, à ce jour, à trouver de nouveaux débouchés significatifs pour ses produits issus du recyclage des batteries au plomb-acide usagées de manière à réduire la dépendance client vis-à-vis de Weser-Metall GmbH, aujourd'hui hors du groupe Recylex.

Le processus de recyclage des batteries usagées sur les deux sites en France étant conçu à l'origine comme partie intégrante de la chaîne de valorisation des matières secondaires par l'ancienne filiale Weser-Metall GmbH en Allemagne, il apparaît que des changements industriels importants dans le processus de recyclage des batteries usagées devraient être opérés pour pouvoir cibler d'autres clients potentiels et segments de marché. Dans ce contexte, le maintien de la relation commerciale avec Weser-Metall GmbH reste primordial afin d'assurer l'activité à court et moyen terme⁴ et ainsi permettre une transformation de l'activité, que ce soit par Recylex S.A. ou par un tiers acquéreur dans le cadre du processus de cession d'actifs (voir paragraphe 3 ci-dessous).

2.2 Segment Plastique

Le segment Plastique a représenté 12% du chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2021 et concerne l'activité de C2P S.A.S.

Son chiffre d'affaires a atteint 5,1 millions d'euros au 30 juin 2021, en forte hausse (+36%) par rapport au chiffre d'affaires au 30 juin 2020 à données comparables. Cette évolution s'explique principalement par les effets de la crise sanitaire de SARS-CoV-2 qui avaient conduit C2P S.A.S à mettre temporairement à l'arrêt son activité durant le deuxième trimestre 2020³.

Si le début d'année 2021 a été marqué par un contexte favorable à l'industrie des matières premières recyclées en raison de l'augmentation des prix du polypropylène vierge, l'activité a montré quelques signes de ralentissement sur le deuxième trimestre 2021 en raison de la pénurie de composants qui a amené de nombreux industriels à réaliser des arbitrages, impactant à la baisse les volumes demandés à l'ensemble de la filière plastique.

Ainsi, le chiffre d'affaires du segment Plastique sur le deuxième trimestre 2021 s'est élevé à 2,3 millions d'euros comparé au chiffre d'affaires du premier trimestre 2021 d'un montant de 2,9 millions d'euros.

3. Point sur la restructuration de la dette de Recylex S.A.

Au 30 juin 2021, l'endettement financier net de la Société (hors dette de loyer IFRS 16) s'élève à 45,1 millions d'euros et se décompose comme suit :

- Un emprunt de 16 millions d'euros (17,7 millions d'euros incluant les intérêts capitalisés) souscrit en 2014 auprès de Glencore International AG. Recylex S.A. bénéficie d'une renonciation temporaire et conditionnelle du droit de Glencore International AG à déclarer l'exigibilité immédiate du prêt jusqu'au 31 janvier 2022 au plus tard⁵ ;
- La dette relative à l'amende de la Commission Européenne pour un montant de 25,1 millions d'euros, y compris les intérêts sur échéances suspendues. La Société a temporairement suspendu en septembre 2020 le paiement de l'amende et a engagé des discussions avec la Commission Européenne. Les échéances non réglées s'élèvent à 1,4 millions d'euros au 30 juin 2021 ;
- La clause de retour à meilleure fortune issue du plan de continuation 2005-2015 pour un montant de 4,1 millions d'euros⁶. Les montants exigibles de cette dette s'élèvent à 2,6 millions d'euros au 30 juin 2021 avec pour principal créancier Glencore International AG à hauteur de 2,5 millions d'euros. Recylex S.A. a obtenu de Glencore International AG la renonciation conditionnelle jusqu'au 31 janvier 2022 de son droit à déclarer l'exigibilité immédiate de cette dette aux mêmes conditions que la renonciation temporaire de son droit à déclarer l'exigibilité immédiate du prêt de 16,0 millions d'euros ci-avant ;
- La dette rééchelonnée, à échéance 2026, issue du plan de continuation de Recylex S.A. pour un

montant de 5,1 millions d'euros envers Glencore International AG.

L'endettement financier net de la Société sera potentiellement impacté et aggravée par la décision du Tribunal administratif de Marseille du 26 mai 2021. En première instance, le Tribunal administratif de Marseille a condamné Recylex S.A. (solidairement avec la société Retia), à verser à SNCF Réseau un montant provisoire de 5,7 millions d'euros au titre de la remise en état du domaine public ferroviaire proche du secteur de l'Estaque. Les deux sociétés devront également verser le surplus, jusqu'à concurrence de 63,3 millions d'euros au fur et à mesure des appels de fonds de SNCF Réseau⁷. Recylex S.A. entend contester cette décision par tout moyen de droit jugé utile, tant sur le fond que sur son exigibilité, et a, en conséquence, interjeté appel de cette décision le 22 juillet 2021.

Au 30 juin 2021, la trésorerie et équivalents de trésorerie de Recylex S.A. s'élevait à 6,9 millions d'euros.

Pour rappel, les échéances de la dette financière n'étant pas compatibles avec la génération de trésorerie future du Groupe, Recylex S.A. avait déjà entamé des discussions avec ses créanciers principaux, à savoir Glencore International AG et la Commission Européenne, afin d'adapter le montant et l'échéancier de la dette à ses capacités de génération de trésorerie.

Dans ce cadre, le Groupe a mandaté, fin avril 2021, la banque d'affaires ODDO-BHF pour l'assister dans sa démarche de cession des activités de recyclage des batteries au plomb-acide usagées et/ou du polypropylène ainsi qu'explorer des options alternatives de cession d'autres actifs de Recylex S.A. La priorité reste la préservation des emplois associés à ces activités et la restructuration de la dette.

Recylex S.A. a reçu des marques d'intérêts de plusieurs acteurs opérant dans des métiers proches du recyclage des batteries usagées et du polypropylène. La Société poursuit, dans le cadre d'un processus de cession structuré, les discussions avec ces acteurs intéressés afin de permettre une reprise partielle ou totale des activités de recyclage. Cependant, à ce stade, le maintien et la stabilisation à moyen terme des relations commerciales avec Weser-Metall GmbH seraient manifestement un facteur structurant pour le succès de ces discussions.

Dans le même temps, la Société a également engagé un processus de vente du site arrêté de l'Estaque, site qui fait l'objet d'un programme de réhabilitation environnementale depuis plusieurs années.

Au-delà du résultat des processus de vente d'actifs, l'issue du processus de restructuration de la dette dépendra de la volonté des créanciers à consentir des abandons de créance significatifs sur les dettes

restantes.

Thomas Hüser, Président du Conseil d'administration de Recylex S.A., a déclaré : « L'issue de ces discussions est incertaine, et si aucun accord ne venait à être trouvé avec les créanciers, les conséquences en termes d'exigibilité des dettes amèneraient Recylex S.A. à devoir déclarer sa cessation de paiement, en l'état actuel de ses prévisions de trésorerie. Nous devons faire face à ces réalités et devons également tenir compte d'une telle évolution dans nos réflexions ».

4. Agenda financier prévisionnel

- Information financière au 30 septembre 2021, le jeudi 28 octobre 2021 (après bourse).

1 Voir les communiqués de presse du 14 mai 2020 et 20 mai 2020.

2 A savoir : Weser-Metall GmbH, Harz-Metall GmbH, Norzinco GmbH et PPM Pure Metals GmbH ainsi que Recylex GmbH, C2P Germany GmbH et Recylex Grundstücksverwaltungsgesellschaft mbH.

Voir le communiqué de presse du 30 avril 2020.

Voir les communiqués de presse du 28 avril 2021 et du 29 avril 2021 ainsi que la Note 32.5.1.4 des annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2020.

L'échéance de cette renonciation pourra cependant être abrégée par Glencore International AG si Recylex S.A. ne satisfait pas aux conditions de la renonciation accordée, à savoir la poursuite de l'approvisionnement de Weser-Metall GmbH en matières secondaires par Recylex S.A. et la poursuite avec succès du processus de restructuration de la dette financière et non-financière de Recylex S.A. - voir communiqué de Presse du 28 avril 2021.

Le montant nominal de la clause de retour à meilleure fortune s'élève à 19,2 millions d'euros dont 17,8 millions d'euros envers Glencore International AG.

Voir le communiqué de presse du 2 juin 2021.

Avertissement : Ce communiqué peut contenir des informations de nature prévisionnelle constituant soit des tendances, soit des objectifs, qui ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes, tels que décrits dans le Rapport Annuel de la Société disponible sur son site Internet (www.recylex.eu). Des informations plus complètes sur Recylex peuvent être obtenues sur son site Internet (www.recylex.eu).

Les matières premières des mines urbaines

Le groupe Recylex est un spécialiste européen du recyclage du plomb, du zinc et du polypropylène.
Pour en savoir plus : www.recylex.fr

ANNEXES

Évolution trimestrielle des moyennes des cours des métaux

En euros par tonne	Premier trimestre 2021	Deuxième trimestre 2021	Premier trimestre 2020	Deuxième trimestre 2020
Plomb	1 674	1 765	1 675	1 518

Source : London Metal Exchange.

Chiffre d'affaires consolidé par trimestre et par segment

En millions d'euros	Premier trimestre 2021	Deuxième trimestre 2021	Premier trimestre 2020	Premier trimestre 2020	Deuxième trimestre 2020	Deuxième trimestre 2020
			Données publiées	Données comparables	Données publiées	Données comparables
Plomb	14,4	22,4	54,0	14,7	18,1	7,2
Zinc	0,0	0,0	16,7	0,0	4,0	0,0
Métaux Spéciaux	0,0	0,0	4,3	0,0	1,2	0,0
Plastique	2,9	2,3	2,9	2,9	0,8	0,8
Autres activités	0,1	0,0	-	0,4	-	0,2
Total	17,4	24,7	77,9	18,0	24,1	8,2

Données IFRS, chiffres non audités.

Chiffre d'affaires de Recylex S.A.

En millions d'euros	Au 30 juin 2021	Au 30 juin 2020	Variation (%)
Segment Plomb	37,9	22,5	+68%
Prestations de services aux sociétés du Groupe	0,36	0,74	-51%
Chiffre d'affaires total	38,3	23,2	+65%

Données IFRS, chiffres non audités